

La Confédération des Peuples Autochtones du Québec voit le jour

Suite à la démission massive des communautés affiliées à l'Alliance Autochtones du Québec (AAQ) et à un conflit interne entre certains administrateurs, une nouvelle entité est née.

Myriam Perron

À l'automne 2005, les chefs représentant les 21 communautés locales affiliées sur 26 communautés, ont décidé, par résolution officielle, en assemblée générale spéciale les 10 et 11 décembre, de se dissocier de l'Alliance Autochtone du Québec. La Confédération des Peuples Autochtones du Québec (CPAQ) venait de naître. Cette décision de former une nouvelle association pour représenter et défendre les intérêts des peuples autochtones, hors réserve du Québec, est une conséquence directe, dit-on

dans le communiqué, « du type de gouvernance de la Corporation Waskahegen, dans la gestion des affaires internes de la AAQ ». Le Grand Chef de la nouvelle Confédération, Guillaume Carle, commente « Le mouvement de dissociation s'est rapidement transformé en une campagne active de recrutement. Compte tenu de la représentativité et de la confiance que suscitent nos élus, l'adhésion va très bien et nous croyons dans un premier temps recruter facilement 10 000 membres ». Une première assemblée générale régulière a eu lieu à Dolbeau-Mistassini vendredi dernier.



Guillaume Carle, le Grand Chef de la CPAQ